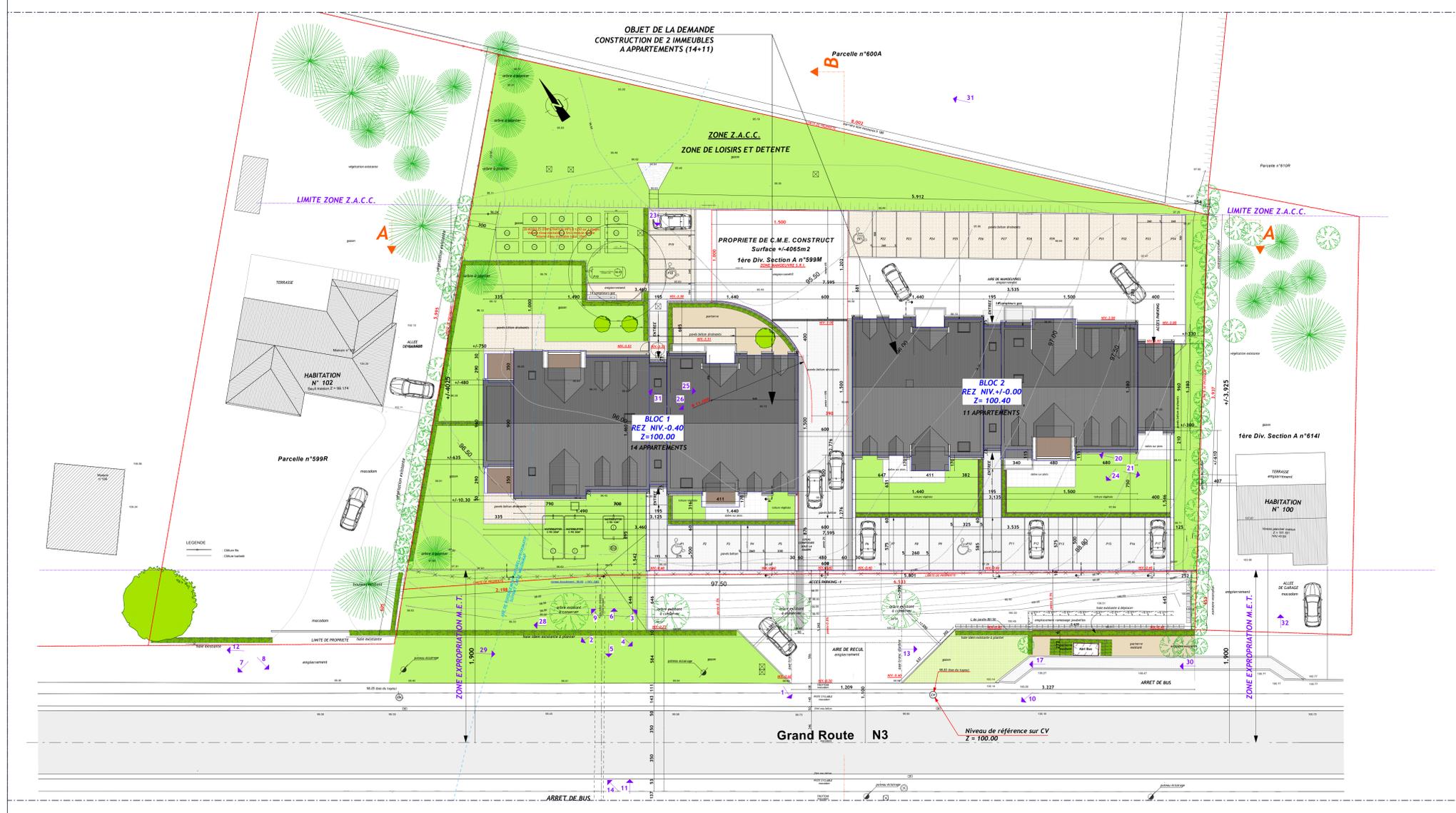
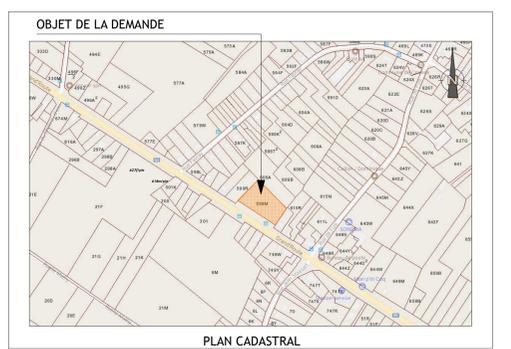


BLOC 1: ETAGE TECHNIQUE

1:50

MATERIAUX	
EGOUT:	- 2 litres eau de plus 50.000 l + 1 litre eau de plus 10.000 de rétention, bon pain vers vers égout - 28 modules d'infiltration INFLO capacité 35m3
REMARQUE 1:	Avant le début des travaux, l'entrepreneur fournira à l'architecte le plan de pose des hourdis, calculé par le société productrice. Le plan de pose des hourdis étant recommandé par les fabricants, son absence engage uniquement la responsabilité de l'entreprise si elle n'a pas fourni ces documents à temps.
MACONNERIE:	- élévation en murs maçonnerie en briques de parement ton rouge/brun (échantillon à soumettre par le MO à l'administration communale) + deux versées son + isolation EUROWELL RECTIFICE ép. 100mm + blocs charges. L'asson par crochets murex à buté 8 par m². - élévation en murs maçonnerie en briques de parement extérieur en crible blanc cassé à beige sur blocs charges. - administration communale + isolation EUROWELL RECTIFICE ép. 100mm + blocs charges. - plancher sur sous-couche revêtement sur chape légèrement armée (TRELLETS GALVA 505050) 7.5cm + préchauffe ép. 5cm + isolation PUR 3cm + TRELLETS LITEUR (classe BA ép. 100mm + préchauffe en béton. - sous-bassement en pierre de taille - blocs charges TRELLETS en blocs de murs en blocs extérieurs et intérieurs au rez de chaussée + pourtour des toitures plates + prolongement de l'asson de la toiture muraux - murettes extérieures entières (caves et VV) en blocs de béton tous ép. 20 et 35cm ou étapes 30cm + cimentage + godronnage - PLATON sur murs caves - seuils et linteaux de portes, fenêtres, portes-fenêtres + murs d'encadrement toiture plate en pierre bleue du Hainaut finisse maux
REMARQUE 2:	Avant le début des travaux, l'entrepreneur fournira à l'architecte le plan de pose des hourdis, calculé par le société productrice. Le plan de pose des hourdis étant recommandé par les fabricants, son absence engage uniquement la responsabilité de l'entreprise si elle n'a pas fourni ces documents à temps.
TOLURE:	Toiture pente 32° - couverture tuiles son anthracite - lattes + contre lattes en sapin traité - sous tuiles type "CORRECT" dalle vitre - charpente en sapin traité - isolation laine de verre MAJOL Ecoux NATURALL 035 ép. 24cm + pare vapeur TELLO Plus + collants TESCON VANIA VARO KB1 Toiture plate sur parking terrasses - étanchéité à froid "MAWIFLEX" - béton de semelle + tassure ECHO - revêtement terrasse en lattes sur lambourdes (vis apparentes) ou dalles sur plots - revêtement toiture végétale Zinc/alu - zinc 14 pour sols et descentes pluviales. - gutters en zinc type Macpac. - planches de face et planches de rive recouvertes de zinc ton idem tuiles
MEUBLES:	- menuiserie: châssis en PVC ton beige extrême int - étanchéité des châssis: assurée par joint comprenant dans la butée + cordon de pourtour de tous les châssis en silicone. - portes de garage ton gris
DIVERS:	- ventilation type double flux - chauffage par chaudière murale gaz, citerne gaz propane enterrée - revêtement des abords, voir plans
REMARQUE 3:	REMARQUES: à charge de l'entrepreneur maçon ou de l'entreprise générale de construction - Vérification ou calcul des sections des poutres et cornières métalliques par Ingénieur. - Calcul des poteaux, poteaux, assises, dalles, hourdis, en béton armé par Ingénieur. - L'étude générale de stabilité (à l'exception de l'étude des radiers en BA à charge du MO) est à charge de l'entrepreneur ou de l'entreprise générale de construction. - Les raccordements EAU, ELECTRICITE, GAZ, sont à confirmer par les organismes compétents après l'obtention du permis - Le raccordement aux EGOUTS est à confirmer par l'administration communale



IMPLANTATION

1:200

OBJET DE LA DEMANDE			
PROVINCE	LIEGE		
COMMUNE	CRISNEE		
DOSSIER	CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES A APPARTEMENTS (14+11) BLOC 1		
MATRE D'OUVRAGE (M.C.)	C.M.E. CONSTRUCT (MANSOUL Marc, MANSOUL Emmanuel, THOMON Christophe) Rue Léon Génie, 18 4317 VIEHME (019/56.61.77)		
CHANTIER	Grand Route, (à gauche du n°100), à 4367 CRISNEE		
CADASTRE	1 DIVISION, Section A, n° 599m		
BOURIGNON Guy	LINDEKENS Sébastien	DECOURY Delphine	ENTREPRENEUR
ARCHITECTES	<p>guybourignon@structure.be sebastienlindeken@structure.be delphinecoury@structure.be</p>		
PLANS	ETAGE TECHNIQUE - IMPLANTATION		
FAÇADES			
COUPES			
LEGENDES MATERIAUX	<p>MACONNERIES EXISTANTES BETON YTONG MACONNERIES A DEMOLIR MACONNERIES BLOCS ISOLATION THERMIQUE REMBLAI MACONNERIE EN BRIQUES ISOLATION ACOUSTIQUE</p>		
RENDUS PROJET	<p>Avs préalable du Collège Communal du 15/09/2017 (ref: APP-2017-28 CME CONSTRUCT) Avs préalable du Collège Communal du 14/12/2018 (ref: APP-2017-28 CME CONSTRUCT) Visite I.E. CRU LIEGE, ZONE 2 le 20/10/2019 (M. Léopard et M. Van Boostenre) ETAT DU PROJET EXECUTION</p>		
MODIFS	<p>Modifié le 05/06/2019 svt avis SPW mobilité du 16/04/19 Modifié le 01/09/2023 FEUILLES 17 CME 27</p>		
REMARQUES:	<p>Les plans de projet sont réduits et à confirmer par le M.C. avec copie d'un permis d'assonement. Aussi, l'assonement doit être vérifié par le Bureau d'assonement et le Bureau de l'assonement. Les mesures sont à confirmer par l'entrepreneur avant exécution. Le dossier d'assonement est en cours et sera communiqué ultérieurement. Tous les travaux doivent être conformes aux documents approuvés par le C.S.T.C. Les plans sont à confirmer par le Bureau d'assonement.</p>		